

Vœux de la Municipalité

Vendredi 19 janvier à 18h à l'espace Henri Queffelec, la municipalité invite tous les habitants, tout particulièrement les nouveaux résidents, les responsables d'associations et tous les bénévoles, à assister à la cérémonie.

Recensement de la population

Le recensement de la population débute le 18 janvier. **Pensez à vérifier que sur vos boîtes aux lettres figurent bien votre numéro de rue (celui-ci doit être bien lisible) ainsi que vos noms**, cela facilitera le travail des agents recenseurs.

Plan d'adressage

Conformément à la loi du 21 février 2022, dite loi 3DS, la commune a mené un travail d'adressage sur son territoire. L'ensemble des voies publiques, voies privées ouvertes à la circulation et lieux-dits a été dénommé et certaines habitations ont fait l'objet d'une nouvelle numérotation. **Les propriétaires concernés ont reçu un courrier à ce sujet** les invitant à retirer leurs plaques de numérotation en mairie. Toutefois, de nombreuses plaques n'ont pas encore été délivrées. Aussi, **les habitants des voies mentionnées ci-dessous qui ne sont pas encore passés en mairie retirer leurs plaques de numérotation sont invités à le faire dans les meilleurs délais :**

Kerautret / Ker Avel / Hent Kervrezol / Kerarnou / Kerizella / Keropars / Kernaëret / Kerstrat / Hent Kergaradoc / Impasse Mezou Reyer / La Roche Plate / Route de l'Aber Ildut / Route de Mézancou / Route des Liniou / Route de Brélès / Route du Menhir.

Une numérotation conforme des habitations permet de **faciliter l'intervention des services de secours et d'urgence, améliorer l'efficacité de l'acheminement des courriers et colis, optimiser l'efficacité des services de type déploiement des réseaux (fibre, eau...), services à la personne...** Cela facilite également le travail des agents recenseurs.

Inscription sur les listes électorales

Les prochaines élections sont les élections européennes du 9 juin 2024. Pour pouvoir voter, il est indispensable d'être inscrit sur les listes électorales. **Les demandes d'inscription peuvent être déposées toute l'année** et au plus tard le sixième vendredi précédant le premier tour du scrutin. Inscription en ligne, à l'accueil de la mairie ou par courrier postal, accompagnée des justificatifs. Plus d'informations sur www.lanildut.fr/mes-demarches/citoyennete/elections/.

Opération « Ramène ta coquille »

Jusqu'au 31 janvier, déposez toutes les coquilles vides (huîtres, coquilles-St-jacques...) en vrac, sans sac (attention pas les crustacés !) **au point d'apport volontaire à l'Anse Saint Gildas dans les bacs de collecte mis spécialement à disposition.** Elles seront compostées et mises à disposition en déchèterie au printemps. Informations : www.pays-iroise.bzh, service déchets au 02 98 32 37 83.

Atlas de la Biodiversité – Pays d'Iroise

Venez vous former au comptage des oiseaux des jardins ! Le samedi 20 janvier de 10h30 à 12h au Vallon du Stang à Plougonvelin et de 14h30 à 16h au jardin du Moulin Neuf à Ploudalmézeau. Niveau débutant, 15 participants maximum par créneau. Infos et inscriptions : clhloe.thebault@ccpi.bzh ou 06.58.26.72.96.

Permanences du conseiller numérique

Sébastien Guillet, conseiller numérique, assure des permanences à Lanildut, **le lundi matin de 9h à 13h à l'Armeria, au 2e étage.** Sur rendez-vous de 9h à 12h. En accès libre de 12h à 13h. Contact : 07.80.64.90.53, sebastien.guillet@plourin.fr.

A hed an Aber / Bi-Mensuel

N°1388 du samedi 13 janvier 2024



Emploi

Recrutement serres de tomates : découvrez les métiers du maraîchage (CDD de 6 à 9 mois, temps complet, du lundi au vendredi) à travers des visites de serres : 18/01 (Landunvez, Le Hir) et 23/01 (Guilers, Croiger).

Recrutement serres de fraise : 19/01 à 9h, visite et entretiens pour la serre de Guilers (Le Roux).

Infos : maison.emploi@ccpi.bzh et 02 98 32 47 80.

Jeune en Pays d'Iroise, deviens l'ambassadeur du tri dans le cadre d'un service civique !

Le service Déchets-Environnement-Climat propose **une mission jusqu'à mi-juin pour faire connaître et diffuser les bonnes pratiques** en allant vers les habitants, les écoliers, les professionnels. Une occasion de découvrir la gestion globale des déchets et le fonctionnement de la Communauté de communes. Mission à consulter sur pays-iroise.bzh.

Offrons une nouvelle vie à nos objets

Vitesse supérieure pour le réemploi. Fini les recycleries mobiles, **des espaces permanents ouvrent en déchèterie à partir du 15/01**. Déposez-y tous vos objets, mobiliers, petit électroménager et, nouveau, le matériel médical (fauteuil roulants, déambulateurs, béquilles....). Veillez à ce qu'ils soient propres, complets et en bon état. Collectés par des recycleries conventionnées, ils seront valorisés et revendus dans leurs boutiques de seconde main. Récupération interdite. Infos : 02 98 32 37 83 et pays-iroise.bzh.

Vente aidée de composteurs

La vente et le retrait des composteurs ne se fait plus à l'accueil de la Communauté de communes mais au niveau des services techniques et ce, 3 après-midis par semaine. Découvrez les nouvelles modalités, tarifs et réservez votre créneau en ligne sur pays-iroise.bzh ou au 02 98 84 28 65.

Je composte avec mes voisins

Vous souhaitez mettre en place un composteur dans le jardin ou la cour de votre immeuble ? Voilà une solution adaptée pour trier et valoriser vos déchets organiques ! Pays d'Iroise Communauté vous accompagne pour la mise en place et le suivi de votre composteur partagé. Faites-vous connaître au 06.99.64.63.66 ou par mail à veronique.landure-morel@ccpi.bzh.

Encombrés du bois post tempête ?

Pour les branchages, vous pouvez louer un broyeur (aide de la Communauté) et conserver le broyat pour pailler votre jardin et aérer votre compost. Infos et formulaire de demande d'aide sur pays-iroise.bzh. Si vous avez des arbres au sol, contactez Forêt Bois Pays de Brest : 02.98.00.62.32. Tous les bois de grosse section sont à valoriser le plus possible localement en bois de chauffage.

Ecole de musique d'Iroise

Concert Emiladoré le 20/01 à 16h, salle Herri Léon à Porspoder. Concert familial rassemblant chorales, ensemble à cordes, ensemble de guitare.

Bientôt 16 ans ! Pensez au recensement citoyen

Le recensement dès 16 ans est obligatoire. **Pourquoi ?** Cette démarche facilite l'inscription sur les listes électorales et déclenche la convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). **Quand ?** Tous les Français ont l'obligation de se faire recenser entre la date à laquelle ils atteignent l'âge de 16 ans et la fin du troisième mois suivant. **Comment ?** Se présenter en Mairie avec une pièce d'identité et le livret de famille. Une fois recensé, le jeune obtient une attestation de recensement indispensable pour l'inscription à des concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée par exemple).

Vie associative et culturelle

Lancer de sapins, organisé par l'Amicale laïque

Un geste pour la planète et un joyeux moment convivial ! Venez lancer votre sapin dans la benne installée au niveau du **hangar Saint Gildas le samedi 13 janvier à partir de 17h**. Au programme vin chaud, boissons fraîches, pâtisseries et bonne humeur à partager !



Bibliothèque

Toute l'équipe des bénévoles vous adresse ses meilleurs vœux pour 2024. En ce début d'année, nous avons le plaisir de vous proposer **des nouveautés à compter du samedi 13 janvier** suite à notre échange avec la bibliothèque départementale du Finistère. Avec le plaisir de vous voir nombreux.

Matinée jeux de société

L'Amicale Laïque vous propose une matinée jeux chaque mois à l'Espace Queffelec. Les prochaines dates sont les **samedis 13 janvier et 17 février, de 9h30 à 12h**. Venez partager un temps parents-enfants ou avec des amis. Les personnes de tout âge sont les bienvenues. Vous trouverez sur place des jeux pour adultes et pour enfants, un coin poupées cabanes dinette et constructions ainsi qu'un espace jouets pour les moins de 3 ans. L'entrée est gratuite. Si vous souhaitez donner des jeux ou de plus amples renseignements, merci de contacter Sophie au 06.87.06.16.84.

Maison de l'algue - Exposition photos

« Le Lieu, un chantier spectaculaire »

Laurent Hervé a pu accompagner les équipages des navires baliseurs des Phares et Balises de Brest et Morlaix dans le chantier de reconstruction de la balise « Le Lieu ». Cet élément emblématique de la signalisation maritime marque l'entrée de l'Aber Ildut depuis 1885. En décembre 2019, une tempête arrache la tourelle et un chantier spectaculaire est engagé pour la reconstruire. **La Maison de l'algue accueille l'exposition retraçant ce chantier spectaculaire jusqu'au 29 février. Entrée libre aux horaires d'ouverture de la Maison de l'Algue** (mercredis et pendant les vacances scolaires). Contact : 02.98.04.04.98, maison.algue@ccpi.bzh.

Ailleurs en Pays d'Iroise

France Services Plouarzel :
Association DON BOSCO

N'hésitez pas à faire appel à notre **nouveau dispositif ALISE** !
« Aller-vers le Logement, l'Insertion, la Santé et l'Emploi ». Notre équipe de travailleurs sociaux est missionnée par l'Etat pour aller à la rencontre de jeunes dits « en rupture », pour un accompagnement global : formation, emploi, ouverture des droits, logement, santé, mobilité... L'objectif de notre équipe mobile est de repérer les jeunes, aller à leur rencontre, les écouter, recueillir leur besoins et identifier avec eux leur difficultés. Il s'agit de les aider à lever les freins à leur insertions, par de l'accompagnement, de la mobilisation, de l'orientation. Nous nous rendons au plus près de ces jeunes, sur rendez-vous. Venez nous rencontrer, échanger, dans les locaux de France Services à Plouarzel, les **jeudis 25 janvier et 22 février après-midi**. Pour nous contacter : alise@donbosco.asso.fr ; tél : 02.98.85.12.80.

Ateliers ADMR

L'ADMR du Pays d'Iroise vous propose :

* **un cycle de 5 ateliers gratuits « bébé signes »** les lundis 29 janvier, 5 février, 4 et 25 mars 2024, de 10h à 11h au Multi-accueil Les Lutins à Locmaria-Plouzané. Utiliser les signes avec les enfants entre 6 et 24 mois permet de faciliter la communication, les premiers signes permettant au bébé de s'exprimer par les gestes avant de pouvoir employer les mots.

* **un cycle de 6 séances gratuites « Parler – Ecouter » Faber et Mazlich** (avec 1001 Petites graines) les vendredis 19 janvier, 2 février, 15 mars, 29 mars, 12 avril et 19 avril 2024 de 19h30 à 22h à la salle la Marelle (espace Lez kelenn) à Brélès. L'intervenante accompagne le groupe dans la prévention des conflits, l'établissement d'une communication positive et valorisante pour l'enfant à tous les âges. Inscriptions : 06.76.99.63.27 / lprigent@admr29pi.org. Projets soutenus par le Réaap 29 (Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents du Finistère). www.admr-paydroise.fr.

Portes ouvertes

- Collège Simone Veil Saint Renan, le samedi 27 janvier de 9h à 12h.
- MFR de Plabennec et Ploudaniel, le vendredi 26 janvier de 17h à 19h et le samedi 27 janvier de 9h à 17h.
- Les Compagnons du Devoir, cet évènement se déroulera dans une trentaine de sites en France les 20 et 21 janvier, le 23 mars. Renseignements : www.compagnons-du-devoir.com.

Bric à brac

Bruzhun

Depuis le 08 janvier, Bruzhun a réorganisé ses ventes à nouveau pour la suite de l'hiver : Il n'y aura plus qu'une seule fournée de pain par semaine, **le jeudi. La vente directe se fera dans le hangar du Tromeur entre 16h30 et 18h30**. Pain au levain, produits à base de graines torréfiées, confitures et produits chocolatés transformés de la fève à la tablette, n'hésitez pas à commander en amont ! Si la demande redevenait plus forte, nous pourrions remettre en place la fournée du mardi, soit toute l'année, soit uniquement en saison. Renseignements: www.bruzhun.bzh ou 07.67.07.28.66. Très belle année 2024 et à bientôt !

Stages de dessin – Vacances de février

Séverine FAIN, ancienne élève des Beaux-Arts de Paris et diplômée de l'école nationale supérieure des arts décoratifs propose des stages de dessin pour enfants et adolescents à Porspoder. Enfants de 9 à 13 ans : lundi 26 et mardi 27 février / Adolescents de 14 à 20 ans : lundi 4 et mardi 5 mars. Contact : 06.09.57.21.10. Informations : www.severinefain.com/cours.

Le prochain numéro paraîtra le samedi 27 janvier 2024.
Les informations à publier doivent être transmises avant le mercredi midi précédant la parution.

LANILDUT PRATIQUE

Mairie

02.98.04.30.05 / mairie@lanildut.bzh / www.lanildut.fr

Horaires

Lundi, mercredi, jeudi : 8h45 - 12h / 14h- 17h
Mardi et vendredi : 8h45 - 12h

Permanences des élus

Maire - Jean-Noël BRIANT : Mardi 9h – 11h / Jeudi 15h– 17h
1^{er} Adjoint - Gérard FLOC'H LAY : Jeudi 9h30 – 10h30
2^{ème} Adjoint - Françoise MORVAN : Mardi 9h30 – 12h
3^{ème} Adjoint - Blandine CORLAY : sur rendez-vous
4^{ème} Adjoint - Raymond MELLAZA : Jeudi 16h – 18h

Bibliothèque Municipale

02.98.04.42.50

Horaires d'ouverture

Mercredi : 10h00 - 12h00 ; jeudi : 16h – 18h

Samedi : 17h00 - 19h00

NUMÉROS UTILES

Urgences :

Samu : 15 / Pompier : 18 / Gendarmerie : 17 / Pharmacie de garde : 32 37

SNSM : 06.01.95.76.85 / Cross-Corsen : 02.98.89.31.31 / Urgence secours en mer : 196

Capitainerie : 02.98.04.36.40 - 06.31.93.58.71

Cabinet médical de l'Aber Ildut : 02.98.04.33.08

Cabinet infirmier de Lanildut : 02.98.04.32.02

ADMR : 02.98.32.60.04

Conciliateur de justice : 02.98.48.10.48 / Permanence le

jeudi de 14h à 17h à la mairie de Ploudalmézeau

ERDF : 09 726 750 29 / GRDF : 0800 47 33 33

Eau du Ponant : 02.29.00.78.78

MESSES

Dim. 14 janvier à 10h30 Landunvez

Dim. 21 janvier à 10h30 à Porspoder



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



Madame, Monsieur,

Vous allez être recensé(e) cette année.

Le recensement de la population est une **enquête statistique obligatoire**. Il permet de connaître le nombre de personnes vivant en France et de déterminer la population officielle de notre commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes.

Ces données servent également à comprendre l'**évolution démographique** de notre territoire. Elles permettent **d'ajuster l'action publique aux besoins de la population** en matière notamment d'équipements collectifs (écoles, maisons de retraite, etc.), de programmes de rénovation des quartiers, et de moyens de transport à développer.

Pour faciliter le travail de l'agent recenseur chargé de cette opération, je vous prie de bien vouloir répondre rapidement à cette enquête, en privilégiant la réponse par internet.

Votre participation est essentielle. Le recensement de la population est un devoir civique simple et utile à tous.

Je vous remercie par avance de votre participation et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Votre maire

Le recensement de la population, comment ça marche ?

Vous pouvez vous recenser par internet à partir du 18 janvier 2024
sur le site www.le-recensement-et-moi.fr

Vos codes confidentiels de connexion figurant sur la notice internet vous seront remis prochainement dans votre boîte aux lettres ou en main propre par l'agent recenseur. Toutefois, si vous ne pouvez pas répondre par internet, des questionnaires papier pourront vous être remis.

Vos réponses sont strictement confidentielles.

Elles seront transmises à l'Insee pour établir des **statistiques anonymes** conformément aux lois qui protègent votre vie privée. L'agent recenseur, muni d'une carte officielle, est tenu au secret professionnel.

Le recensement de la population est **gratuit** : ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.